



Union
syndicale
Solidaires

Communiqué de presse

Paris, le 18 juin 2020

Compte-Rendu de SUD éducation au Conseil supérieur des programmes du lycée général et technologique

SUD éducation a participé ce jeudi 18 juin à une audience en multilatérale au Conseil supérieur des programmes au sujet du bilan des programmes de seconde et de première, et pour anticiper le programme de terminale l'année prochaine.

SUD éducation a rappelé l'envoi de son courrier concernant la nécessité d'aménager au plus vite les programmes sur l'année prochaine, pour tenir compte des inégalités qui se sont accrues pendant la période de confinement.

Nous avons dénoncé la réforme du lycée générale et technologique, sans quoi il n'était pas question de faire des remarques sur les programmes en eux-mêmes. En effet, l'organisation locale des E3C et le choix dans les banques de sujets démonte, en même temps que le caractère national du baccalauréat, le caractère national des programmes. La nécessité pour les enseignant-e-s d'évaluer les élèves en plus des E3C conduit à un bachotage permanent et à un survol des notions, entravant la liberté pédagogique. Enfin, l'examen des programmes ne peut se faire qu'à l'aune du manque de moyens et de l'effet d'aubaine que représente la réforme du lycée en termes de suppressions de postes.

En ce qui concerne les contenus, nous avons dénoncé leur lourdeur (pour l'ensemble des disciplines), l'entrave à la liberté pédagogique (en particulier pour le Français en 1ère et la fin de la possibilité pour les enseignant-e-s de choisir les œuvres), et les partis-pris idéologiques libéraux et réactionnaires (en SES et en Histoire).

Fédération SUD
Éducation


31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org





Durant les échanges sur le bilan des enseignements pendant le confinement, SUD éducation a rappelé qu'il était inadmissible de parler de « continuité pédagogique », ce qui laissait entendre que les programmes se poursuivaient, mettant une pression inacceptable sur les personnels, les élèves et leurs familles. Nous avons expliqué que nous qualifions plutôt de « lien scolaire » ce qu'avaient fait, avec beaucoup de professionnalisme, l'ensemble des enseignant-e-s. Concernant l'usage du numérique, nous avons dit que le confinement avait bien montré ses limites, notamment en termes de facteur aggravant pour les inégalités scolaires.